



Les députés ont élu, le vendredi 8 septembre 2017 à Ouagadougou, Alassane Balla Sakandé, président de l'Assemblée nationale burkinabè, à la majorité absolue, avec 104 voix. Seul candidat à se lancer à la conquête du poste, le président du groupe parlementaire MPP, parti au pouvoir, succède ainsi à Salifou Diallo.

L'Assemblée nationale présente un visage particulier ce vendredi 8 septembre 2017. Le renforcement du dispositif sécuritaire à l'entrée principale annonce l'importance de l'évènement. La cause, les députés s'apprêtent à élire le futur président de l'institution après le décès de Salifou Diallo le 19 août dernier. A l'intérieur, l'hémicycle refuse déjà du monde à quelques minutes de l'ouverture de la session consacrée à l'élection. En ce moment, la présence d'un homme dans la salle attire l'attention du public. «C'est Sakandé» lance une voix inattendue. «C'est le futur président» réplique une autre. Vêtu d'un boubou blanc, coiffé d'un bonnet rouge, Alassane Bala Sakandé, visage décontracté, marque quelques arrêts, soit pour bavarder ou échanger quelques poignées de main avec ses collègues députés avant de se trouver un siège à l'arrière. Deux minutes plus tard, à 10 heures précises, le processus d'élection est enclenché. Après vérification des mandats, les députés sont au complet, 127 votants dont 118 présents et 9 procurations. Une seule candidature est annoncée par le vice-président de l'Assemblée nationale, Bénéwendé Stanislas Sankara. «Une candidature a été déposée à 8 heures 13 mn par le MPP et soutenue par le groupe Burkindlim à 9 heures», souligne-t-il. Moins d'une heure a suffi pour que l'ensemble des élus nationaux accomplissent leur droit de vote. Au décompte et sous le regard vigilant des huissiers de justice et de l'Assemblée, mobilisés pour la circonstance, le candidat Sankandé est déclaré vainqueur avec 104 voix favorables, 2 contre, 19 abstentions et 2 bulletins nuls. «Son mandat prend effet à partir de cet instant et court jusqu'à la fin du mandat en 2020», précise le vice-président de l'institution parlementaire, Me Sankara. Il est alors invité au perchoir sous les ovations de l'assistance. Pour son premier discours, le nouveau président de l'Assemblée nationale dit mesurer la tâche qui l'attend. «Il y a des politiques dont on admire l'action mais qu'on redoute de porter le legs. Est de ceux-là, celui dont nous continuons de pleurer la disparition, Salifou Diallo», atteste-t-il.

L'opposition disposée à accompagner l'élu

Ensuite, il prend l'engagement devant l'assistance, de rattacher son action à la vision politique de son devancier. «Comme un enfant qui apprend à marcher, je trébucherai, tituberai et tomberai même peut-être, mais je ne m'écarterai jamais de la voie ouverte par celui dont le souvenir fondera mon action», rassure M. Sankandé. Pour y parvenir, il dit tendre la main à l'ensemble des députés sans distinction d'appartenance politique et idéologique. Une perche qui est visiblement saisie par l'ex-parti au pouvoir, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Le troisième vice-président de l'assemblée nationale, membre du groupe parlementaire CDP, Juliette Bonkougou / Yaméogo soutient que son parti reste disponible à accompagner le nouveau président. «A titre personnel, en tant qu'aînée de cette auguste assemblée, après une trentaine d'années de vie politique, chaque fois que cela sera nécessaire, je lui apporterai mes avis et conseils. A lui d'en faire ce qu'il voudra», déclare-t-elle. Du côté de l'Union pour le progrès et le changement (UPC), c'est le même son de cloche, mais à une condition. «Si le nouveau président vise la quête permanente de l'intérêt supérieur de la nation, nous sommes convaincus qu'ensemble, nous animerons une nouvelle page de notre démocratie. Nous attendons de lui qu'il soit rassembleur, qu'il recherche le consensus et évite les intérêts partisans», avance le député Daouda Simboro de l'UPC. Qu'à cela ne tienne, dans son discours qui a mis fin à la 3e session extraordinaire de l'année, le nouveau président de l'Assemblée nationale a promis de travailler pour l'intérêt supérieur de la nation. Rendez-vous est pris pour l'ouverture de la deuxième et dernière session ordinaire de 2017, le dernier mercredi du mois de septembre.

Abdoulaye BALBONE

Sidwaya